



REPUBLIQUE DE GUINEE
Travail - Justice - Solidarité

MINISTERE DU BUDGET

PROJET DE LOI DE FINANCES RECTIFICATIVE 2025

**COMMUNICATION DE MONSIEUR LE MINISTRE DU
BUDGET
AU CONSEIL NATIONAL DE LA TRANSITION**

Facinet SYLLA

Octobre 2025

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Monsieur le Premier Ministre, Chef du Gouvernement,
Mesdames et Messieurs les Présidents des Institutions Républicaines,
Mesdames et Messieurs les représentants du Comité National du
Rassemblement pour le Développement (CNRD),
Honorables Conseillers Nationaux,
Monsieur le Ministre Conseiller à la Présidence de la République, Chargé des
Relations avec les Institutions Républicaines,
Mesdames et Messieurs les membres du Gouvernement,
Monsieur le Gouverneur de la Banque Centrale de la République de Guinée,
Mesdames et Messieurs les Membres du Corps Diplomatique et Représentants
des Institutions Internationales accréditées en Guinée,
Madame la Gouverneure de la Ville de Conakry,
Madame la Présidente et Messieurs les Présidents des délégations spéciales des
communes de Conakry,
Mesdames et Messieurs les Hauts Cadres de l'Administration Publique,
Mesdames et Messieurs les membres du personnel de l'administration
parlementaire,
Mesdames et Messieurs les représentants du secteur privé et de la société
civile,
Mesdames et Messieurs,
Distingués invités,

La tenue de cette plénière m'offre, une nouvelle fois, l'insigne honneur et le
privilege de m'adresser à votre auguste assemblée, pour vous présenter, au
nom du Gouvernement, le Projet de Loi de Finances Rectificative 2025,
modifiant les objectifs budgétaires initialement fixés dans la loi de finances
initiale 2025.

Ce projet de loi rectificatif tient compte de l'évolution récente du contexte
économique et social, tant sur le plan national qu'international, ainsi que des
nouvelles priorités du Gouvernement, en adéquation avec la dynamique de
refondation en cours, impulsée par **Son Excellence, le Général Mamadi
DOUMBOUYA**, Président de la République, et sous la coordination de
Monsieur Amadou Oury BAH, Premier Ministre, Chef du Gouvernement.

Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,

Depuis l'adoption de la Loi de Finances Initiale pour l'année 2025, plusieurs
facteurs ont impacté le contexte économique et social.

A l'international, la persistance des tensions géopolitiques et commerciales, notamment l'intensification du conflit russo-ukrainien, les instabilités au proche orient, ainsi que la tension commerciale découlant des droits de douane imposés par les Etats-Unis, constituent autant de facteurs d'incertitudes pesant lourdement sur la croissance mondiale.

Sur le plan régional, les pays enregistrent la flambée des dépenses sécuritaires ainsi que les conséquences du choc climatique dans un contexte de réduction drastique de l'aide extérieure. Il en résulte d'importants déséquilibres macroéconomiques, marqués par des soldes primaires en dessous du niveau de stabilisation de la dette, des réserves de change inférieures à trois mois d'importations, des taux d'inflation excédant 10%, des ratios entre le service de la dette et les recettes fiscales supérieurs à 20%.

Sur le plan national, il convient de souligner l'engagement du Gouvernement en faveur du retour à l'ordre constitutionnel, matérialisé par la tenue du référendum constitutionnel le 21 septembre 2025 et la préparation des prochaines échéances électorales. Pendant la période sous revue, et sur implication personnelle du Président Mamadi Doumbouya, le gouvernement a fait face à plusieurs dépenses non initialement prévues. Cette période a également été marquée par la révision de la structure gouvernementale et la poursuite des travaux d'infrastructures liés au vaste projet minier de Simandou, véritable catalyseur du programme de développement socio-économique durable et responsable « **Simandou 2040** ».

Tous ces éléments justifient la révision des prévisions budgétaires initiales.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,**

L'exécution du budget 2025 a été impactée par plusieurs éléments, notamment :

- la bonne tendance de la mobilisation des recettes induisant ainsi une hausse significative des prévisions de 7 887,31 Mds (+22,4%) ;
- le financement de certains projets d'investissement par des émissions de titres d'Etat pour 5 679,3 Mds ;
- le dépassement du niveau de paiement des arriérés antérieurs de 2 439 Mds à fin juillet 2025 par rapport à l'inscription initiale de 2 400 Mds ;
- la provision supplémentaire de 700 Mds GNF pour le financement des activités du chronogramme de la transition ;
- la provision de 400 Mds GNF pour la prise en charge de la gratuité de la Carte Nationale d'Identité (CNI) et de l'extrait de naissance biométriques ;

- la prise en charge de l'indemnisation des victimes des événements du 28 septembre 2009 pour 109 Mds GNF ;
- le report de l'appui budgétaire attendu du FMI et de la Banque Mondiale d'un montant de 1 638,3 Mds GNF, en attendant la conclusion du programme économique et financier avec le FMI.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,**

Il convient de rappeler que les agrégats macro-économiques ayant servi de base à l'élaboration de la LFI 2025 ont fait l'objet d'actualisation. Ainsi, le taux de croissance du PIB est révisé de 7,0% à 7,2%, tandis que les prix à la consommation, en moyenne annuelle, enregistrent un recul de 1 point, passant de 6,0% à 5,0%. Par ailleurs, le taux de change du franc guinéen par rapport au dollar américain demeure stable, se maintenant à moins de 8 500 GNF pour 1 USD.

Les prévisions budgétaires, établies sur la base de ces nouvelles hypothèses macroéconomiques et tenant compte des évolutions du contexte national et international, ont été réajustées afin d'assurer une meilleure cohérence entre les ambitions de développement du Gouvernement et les réalités économiques encourus.

Dans ce cadre, les prévisions de recettes sont désormais estimées à 43 063,46 Mds, soit une hausse de 22,4% par rapport à la LFI 2025. Cette progression est principalement portée par la forte augmentation des recettes douanières (+46,0%) et la croissance des recettes fiscales mobilisées par la Direction Générale des Impôts (+11,5%).

La pression fiscale s'établit ainsi à 15,6% du PIB, contre 12% initialement prévu.

Par ailleurs, ce projet de budget introduit deux mesures douanières majeures destinées à améliorer les conditions de vie de nos populations, à lutter contre la fraude sur les véhicules neufs, au renouvellement du parc automobile vieillissant, source de fréquent accidents, à s'attaquer à certaines causes des incendies qui endeuillent nos familles de façon récurrente, etc. Il s'agit de :

- (1) L'exonération de la TVA et de la réduction des droits de douane sur l'importation et la vente de véhicules neufs, parties et accessoires neufs ;
- (2) L'exonération de la TVA à l'importation et de la réduction de douane sur l'importation et la vente de certains équipements et matériels électriques.

Concernant les dépenses, elles sont révisées 53 394 Mds, soit une augmentation de 22,8%. Cette hausse est portée principalement, par ordre d'impacts, par les dépenses d'investissement. Elles progressent de 29,9%, portées essentiellement par la prise en compte de nouveaux projets financés

par les émissions de titres d'Etat. Ces dépenses d'investissement représentent 39,4% du total des dépenses et sont financées à 76,1% par les ressources intérieures.

Quant aux dépenses courantes, elles augmentent de 18,6%, en raison de l'accroissement des intérêts de la dette intérieure de 66% et des achats de biens et services de 53%.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,**

Le présent projet de budget révisé dégage un solde budgétaire déficitaire de 10 330,5 Mds, soit 4,0% du PIB contre 3,1% initialement.

Pour garantir la soutenabilité budgétaire et maintenir l'équilibre financier, ce déficit est intégralement couvert par des ressources de financement clairement identifiées pour un montant de 28 554,4 Mds GNF. Ces ressources sont composées principalement des bons du trésor pour 8 685,0 Mds, des obligations du trésor pour 8 000,0 Mds, des titres d'Etat pour 6 326,8 Mds, des emprunts extérieurs pour 4 031,2 Mds et une avance statutaire de la BCRG pour 1 211,4 Mds. Quant à l'amortissement du principal de la dette, il est estimé à 18 223,9 Mds GNF.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,**

L'élaboration de ce projet de loi de finances rectificative est guidée par les principes de transparence, d'inclusivité et de responsabilité, exigeant de nous, une gestion rigoureuse de nos finances publiques, à travers l'optimisation des dépenses de l'Etat en éliminant les gaspillages et en priorisant les investissements à fort impact économique et social.

**Monsieur le Président du Conseil National de la Transition,
Honorables Conseillers Nationaux,**

Telles sont les grandes lignes de ce projet de loi de finances, que nous avons l'honneur de porter à votre appréciation et pour lequel nous sollicitons votre adhésion.

Je vous remercie pour votre bienveillante attention.